



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Procès-Verbal

Le 31 octobre 2016

Province de Québec
Municipalité de Saint-André-Avellin

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Saint-André-Avellin, tenue ce 31^e jour du mois d'octobre 2016, à 8h30, dûment convoquée par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Me Marie-Claude Choquette, le 26 octobre 2016 conformément à l'article 152 du Code municipal et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Michel Forget,
Lorraine Labrosse,

Germain Charron,
Michel Thérien

Marc Ménard,

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Madame Thérèse Whissell. Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Madame la Maire soumet l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'Ordre du jour;
3. Modifications au régime d'assurances collectives
4. Soumission pour la conception de plans et devis pour la Mairie et la caserne
5. Levée de l'assemblée.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1610-453EX

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Forget

ET RÉSOLU QUE l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1610-454EX

Il est proposé par madame la conseillère Lorraine Labrosse

_____ Maire
_____ Sec. Très.

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. MODIFICATIONS AU RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES

1610-455EX

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ménard

ET RÉSOLU que le Conseil n'a pas assez d'éléments afin de statuer sur le dossier présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. SOUSSION POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS POUR LA MAIRIE ET LA CASERNE

1610-456EX

ATTENDU QUE A4 Architecte+ Design a déposé une proposition d'honoraires pour l'étude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle mairie et caserne de pompiers;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur le conseiller Germain Charron

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la proposition de la firme A4 Architecture + Design pour l'étude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle mairie et caserne de pompiers au coût de **12 318,00\$ plus taxes;**

ET QUE le Conseil accepte également la réalisation d'une maquette virtuelle 3D qui présentera plus précisément le bâtiment proposé dans son contexte pour un coût de **1 750,00\$ plus taxes;**

ET QUE le Conseil demande à la firme que les plans et devis soient déposés le plus rapidement possible;

ET QUE madame la Maire, Thérèse Whissell, ou son représentant et Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, ou son représentant sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière ou son représentant, certifie que des crédits sont disponibles pour couvrir une telle dépense.

Me Marie-Claude Choquette
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière par intérim

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucun questionnement à cet item.

_____ Maire
_____ Sec. Très.

6. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

1610-457EX

Il est proposé par madame la conseillère Lorraine Labrosse

QU' à 8h41, la présente assemblée est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

THÉRÈSE WHISSELL
MAIRE

ME MARIE-CLAUDE CHOQUETTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE